



ORANGE DOIT SE RETIRER DE LA PALESTINE OCCUPÉE

France Télécom - Orange doit rompre son accord avec Partner Communications, société de téléphonie mobile israélienne actrice de la colonisation de la Palestine.

- **France Télécom, en échange d'une redevance, autorise Partner Communications à utiliser la marque Orange et lui procure assistance en marketing et achat de matériel.**
- **Protestons auprès des responsables d'agences locales Orange.**
- **Protestons auprès des services commerciaux: voir au dos.**
- **Orange dispose d'implantations dans le monde entier. Signons et faisons circuler la pétition internationale disponible sur notre site : www.france-palestine.org/France-Telecom-Orange-doit-rompre**

La 4^{ème} Convention de Genève de 1949 interdit l'implantation de population et l'exploitation économique de territoires occupés.

France Télécom - Orange est engagé dans une collaboration avec un partenaire qui :

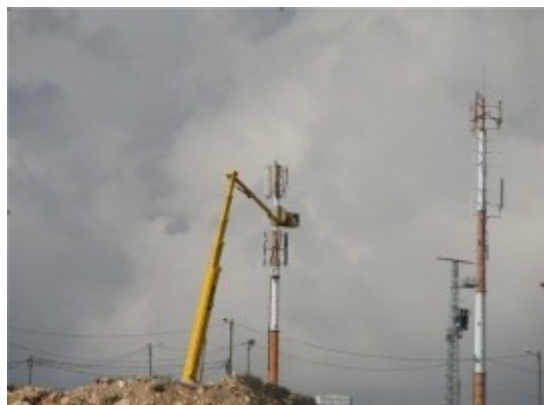
- viole le droit international et les Conventions de Genève en installant ses 176 antennes et relais, ses boutiques sur des terres confisquées par l'occupation militaire et les colons ;
- ne paie pas les taxes dues à l'Autorité Palestinienne pour l'utilisation de ses fréquences ;
- profite de l'interdiction faite par l'armée israélienne aux opérateurs palestiniens d'installer leurs antennes dans 60% de la Cisjordanie, ce qui oblige les Palestiniens à utiliser les opérateurs israéliens pour les appels entre régions ;
- assure avec son réseau le service aux colons, aux militaires et à l'armée d'occupation israélienne.

France Télécom - Orange, en concluant cet accord, conforte et soutient la colonisation israélienne.

Or la colonisation est un obstacle majeur à la création de l'État palestinien et à une paix conforme au droit international.



BOUTIQUE PARTNER ORANGE DANS LA COLONIE D'ARIEL



ANTENNES DANS LA COLONIE DE MIGRON

Dossier complet sur www.france-palestine.org

Pour protester auprès de France-Télécom Orange :

- Si vous êtes client d'une ligne fixe France Télécom Orange : téléphonez au 10 14
- Si vous êtes client d'une ligne mobile Orange ou Orange Open : téléphonez au 39 70
- Si vous n'êtes pas client de France-Télécom Orange : contactez le service commercial au 0800 830 800

Par exemple :

J'ai appris que France Télécom-Orange a conclu un partenariat technique et commercial avec une société de téléphonie israélienne Partner. Cette société a des relais téléphoniques qui servent à l'armée et aux colons en Territoires palestiniens occupés. Ces relais sont de plus fréquemment implantés sur des terres privées palestiniennes confisquées à cet effet par l'armée israélienne. Elle dispose aussi de boutiques à l'enseigne Orange dans des colonies.

Je suis scandalisé que France Télécom-Orange se fasse complice d'une entreprise coloniale.

Je le fais savoir autour de moi à tous mes réseaux.

Je vous demande de mettre fin à votre partenariat avec cet opérateur israélien.

